

## *BUVAD ET BĀŠAD*

### VERS UN NOUVEAU SUBJONCTIF DE *BŪDAN*, « ÊTRE »

Entre les X<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le subjonctif n'est exprimé ni par le suffixe *-ā* comme en moyen perse, ni par le préfixe *bi-/be-* du persan contemporain. Mais, dans nos textes, le subjonctif serait-il marqué par un autre moyen, et donc, une distinction entre indicatif et subjonctif existerait-elle quand même, du moins pour le verbe « être » ? Etant donné que la forme *bāšad* est utilisée pour le subjonctif de ce verbe dans la langue actuelle, on peut se demander si elle ne s'opposerait pas à l'autre forme, *buvad*, sur le plan modal. Si tel n'est pas le cas, où se situe la différence entre les deux ?

#### 15.1. Origines de *buvad* et de *bāšad*

*buvad* et *bāšad* ont la même origine<sup>1168</sup> : le *baw-* du moyen perse qui est l'un des radicaux du verbe « être »<sup>1169</sup>. En moyen perse, certaines formes modales d'« être » se construisent avec *baw-*, dont l'impératif à la deuxième personne du singulier, *bāš*. L'origine exacte de *bāš* est débattue. Les hypothèses se partagent entre forme de futur<sup>1170</sup>, *\*bāviš-* + *x*<sup>1171</sup>, et fusion de *\*bāh* et *\*bēš*<sup>1172</sup>, pour ne citer que les principales<sup>1173</sup>.

Il faut retenir que les radicaux persans *bāš-* et *buv-* sont deux formes du verbe « être » et qu'en moyen perse, *bāš* est l'unique forme qui existe<sup>1174</sup>, le radical *bāš-* étant une création du persan. Dans les premiers siècles, le persan a même créé un verbe *bāšīdan* avec un radical de passé *bāšīd-* qui a souvent le sens de « rester », « demeurer »<sup>1175</sup>.

<sup>1168</sup> Nous écartons la théorie de Nawabi (1990) pour qui la forme *bāš* des textes moyen-perses est un persianisme et le persan *bāš-*, une forme de *šudan*, « aller », « devenir ».

<sup>1169</sup> Voir le paradigme du verbe « être » dans Skjærvø 2009b, p. 216 et Durkin-Meisterernst 2010, p. 130. Sur ce radical, se reporter aussi à Sundermann 1989, p. 152. En moyen perse manichéen, il existe également des formes *anād*, *anānd* (voir par exemple Skjærvø 1991).

<sup>1170</sup> Darmesteter 1883, I, p. 219, § 184.

<sup>1171</sup> Henning 1933, p. 239.

<sup>1172</sup> Cf. Schaefer 1941, p. 201.

<sup>1173</sup> Pour le détail, Schaefer 1941.

<sup>1174</sup> Cf. MacKenzie 1970, p. 17 ; Boyce 1977, p. 28 ; Durkin-Meisterernst 2004, III, pp. 112-115. Seules des formes *baw-* sont attestées dans le *Kārnāmag ī Ardaxšēr ī Pābagān* par exemple.

<sup>1175</sup> Occurrences dans Lazard 1963, p. 349, § 499.

## 15.2. *buvad* et *bāšad*

En persan, le présent du verbe « être » apparaît sous les radicaux *buv-* et *bāš-*. Ils existent à d'autres personnes qu'à la troisième personne du singulier, mais par commodité nous les désignerons sous les formes *buvad* et *bāšad*, tout simplement parce que ce sont les occurrences les plus nombreuses.

Selon les grammaires du persan<sup>1176</sup>, et Gindin<sup>1177</sup> pour TE, *buv-* et *bāš-* sont équivalents. Mais qu'en plus de sa forme enclitique, le verbe « être » ait plusieurs radicaux pose quand même question. Cela ne veut-il pas dire qu'entre eux, il y aurait une ou des différences dans leurs emplois ?

### 15.2.1. Distinctions chronologique et diatopique

#### 15.2.1.1. Antériorité de *buvad* sur *bāšad*

Seul *bāš* existe en moyen perse et aucune désinence personnelle ne peut s'y adjoindre. Cela induit une distinction diachronique entre *buvad* et *bāšad*. La première forme est héritée du stade antérieur de la langue, la seconde est une innovation du persan<sup>1178</sup>. Et en effet, la forme *buvad* se raréfie et tend à disparaître devant *bāšad* après le XI<sup>e</sup> siècle, même si nos textes les plus récents en contiennent encore, par exemple dans RA (1).

(1) *agar tavānī hamēša zabān-i tu tar u tāza buvad ba-guftan-i īn du vird hamčunān kun*

« si tu peux (faire) que ta langue soit toujours fraîche, fais en sorte de dire ces deux prières » (RA 16a, 3-4)

Ces occurrences semblent résiduelles. La forme *buvad* a bien été remplacée par *bāšad*. Il est alors légitime de penser qu'étant la plus récente, *bāšad* est une forme marquée et qu'ainsi elle s'est logiquement imposée. L'époque de la complète disparition de *buvad* est en revanche compliquée à déterminer. Un rapide sondage de textes postérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle ne nous permet pas de nous assurer de son absence : à la difficulté de repérage due à l'homographie de *buvad* avec le passé *būd*, s'ajoute le problème de la rareté des occurrences, rareté déjà notée pour les XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

<sup>1176</sup> Phillott 1919, p. 224 ; Jensen 1931, p. 137 ; Lambton 1953, p. 11, note 1.

<sup>1177</sup> Gindin 2007, III, Morphology, § 7.2.2.

<sup>1178</sup> Cette innovation est en tout cas ancienne puisque la lettre de Dandān-Uiliq présente déjà une forme *bāšad* (DU 1) à côté de *buvad* (DU 9 et 29).

Comme c'est pendant les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles que les occurrences des deux sont les plus fréquentes, et que rien n'indique que la forme *buvad* serait en train de disparaître au profit de *bāšad*<sup>1179</sup>, c'est bien évidemment sur ces époques que vont porter nos analyses. Nous avons complété nos textes habituels par l'extrait d'un ouvrage de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, le *Tafsīr-i Sūrābādī* (TSu)<sup>1180</sup> d'Abū Bakr 'Atīq Ibn Muhammad Naišābūrī Sūrābādī.

### 15.2.1.2. Distinction dialectale

Etant donné que cette antériorité de *buvad* sur *bāšad* n'explique pas leur coexistence dans nos anciens textes, l'éventualité d'une distinction dialectale doit être envisagée.

	nord-est			judéo-persan du nord-ouest	judéo-persan du sud-ouest	
	HM	TS	TSu	TE <sub>1</sub>	JP	TE <sub>2</sub>
<i>buv</i> - <sup>1181</sup>	438	5	15	17	48	14
<i>bāš</i> -	7	62	18	105	0	121

15.1. Répartition dialectale des formes *buv*- et *bāš*-

On note que les deux formes se rencontrent indistinctement dans les trois dialectes, et que les différences de proportions se situent au sein de chaque dialecte, et non entre eux. Ainsi pour les textes du nord-est, *buvad* est très largement majoritaire dans HM ; dans TS, la situation est inverse (62 *bāš*- pour 5 *buv*-) ; et dans TSu, les deux verbes apparaissent dans des proportions équivalentes. Dans TE<sub>1</sub>, représentant du nord-ouest, *bāš*- l'emporte sur *buv*-.

Pour les ouvrages judéo-persans du sud-ouest, il n'y a aucun *bāš*- (autre que l'impératif, sans désinence) dans JP, comme c'est le cas en moyen perse, tandis que le second dialecte de TE en présente beaucoup. Inversement, JP contient plus de formes *buvad* que TE<sub>2</sub>, ce qui est normal étant donné qu'il est le seul radical existant dans ces textes JP. Il est même surprenant de constater une telle différence entre JP et TE<sub>2</sub> alors

<sup>1179</sup> Sur la présence des deux formes dans les anciens textes, voir Lazard 1963, p. 338, § 497.

<sup>1180</sup> Pour les calculs, nous avons pris en compte les pages 1 à 50 de l'édition Sādeqi (1380/2001) ; pour les analyses, nous y avons ajouté les pages 491 à 542.

<sup>1181</sup> Que ce soit en caractères arabes ou hébreux, *būd* et *buvad* s'écrivent de la même façon, bwd. Dans certains contextes, les deux lectures sont tout à fait possibles. Nous avons parfois été obligée d'opter pour l'une ou l'autre mais cette hésitation concerne trop peu d'occurrences pour modifier significativement les proportions.

qu'ils sont si proches sur tant d'autres traits de langue<sup>1182</sup>. La présence de *bāšad* dans le second dialecte de TE serait-elle due à l'influence du premier dialecte ? C'est peu probable car il serait alors étrange de rencontrer autant d'occurrences de *bāšad* dans TE<sub>2</sub> : lorsqu'il y a influence de l'un sur l'autre, il s'agit d'occurrences isolées<sup>1183</sup>, et non dans une telle proportion (121 *bāš-* dans TE<sub>2</sub>). On peut donc raisonnablement penser que *bāš-* existe aussi dans les dialectes du sud-ouest<sup>1184</sup>. L'absence de *bāš-* dans les textes JP constituerait-elle alors une preuve de leur antériorité par rapport à TE<sup>1185</sup> ? Cela est possible, mais d'autres critères seraient nécessaires pour l'affirmer.

### 15.2.2. Un paradigme défectif ?

Comme *buvad* est la forme ancienne et qu'elle est concurrencée par la nouvelle, *bāšad*, on se demandera si l'ancienne dispose encore de toutes les formes du paradigme, ou bien si son remplacement par *bāšad* est avant tout causé par un phénomène de supplétisme.

#### 15.2.2.1. Répartition des personnes selon les deux radicaux<sup>1186</sup>

Dans nos textes des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, le radical *buv-* est conjugué surtout à la troisième personne du singulier, *buvad*. Et nous n'avons relevé que quelques formes de troisième personne du pluriel, toutes dans HM et TE. Les formes aux autres personnes n'existent pas dans notre corpus. Mais comme la grande majorité des verbes sont conjugués aux troisièmes personnes, cette absence n'est pas réellement significative. Par ailleurs, Lazard<sup>1187</sup> relève des formes de première personne du singulier, *buvam*, et de deuxième personne du singulier, *buvī*, dont certaines se trouvent dans HM, hors de nos extraits analysés. Dans quelques dialectes, ces formes sur le radical *buv-* se contractent en *bm*, *by*, *byd*, *bnd*<sup>1188</sup> (*Tabaqāt* d'Ansārī<sup>1189</sup>) ; *byd*, *bnd* (*Qor'ān-e Qods*<sup>1190</sup>).

<sup>1182</sup> Par exemple, la présence de passifs synthétiques dans les deux. Cf. *supra*, § 6.2.

<sup>1183</sup> Si nous reprenons l'exemple du passif (cf. *supra*, § 6.2.1) : il n'existe qu'un passif avec *āmadan* dans TE<sub>2</sub>. Même quand l'influence touche davantage d'occurrences, ces dernières restent minoritaires : 16 passifs synthétiques pour 83 passifs analytiques dans TE<sub>1</sub>.

<sup>1184</sup> Il apparaît d'ailleurs dans le *Tafsīr* des *Psaumes* découvert à Zefreh, dans le Fars (Shaked 2008, p. 235, page 3, ligne 2) : *b'šy'*, une forme d'optatif en *-eyā* pour rendre un impératif (*Ibid.*, p. 241).

<sup>1185</sup> Dans les lettres écrites en judéo-persan qu'a analysées Paul (2002b), seule L13 présente 2 formes *bāš-* (dont une restituée, ligne 28 ; l'autre apparaît à la ligne 38). Or cette lettre est tardive et date très certainement du XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1186</sup> Nous remercions Madame Samvelian qui nous a suggéré d'approfondir cette question.

<sup>1187</sup> Lazard 1963, p. 348, § 497.

<sup>1188</sup> *Ibid.* Sur ce type de formes, voir aussi Gershevitch 1970, p. 167.

<sup>1189</sup> Ivanow 1923, p. 357. L'auteur signale dans ce texte, outre ce radical contracté, des formes telles que *buvand*. Il en souligne la rareté, mais ajoute que les formes sur le radical *bāš-* sont tout aussi rares.

Néanmoins il est vrai que le radical *bāš-* présente plus souvent d'autres personnes que ne le fait le radical *buv-* :

	1 <sup>re</sup> singulier	2 <sup>e</sup> singulier	1 <sup>re</sup> pluriel	2 <sup>e</sup> pluriel	3 <sup>e</sup> pluriel
<i>buv-</i>	0	0	0	0	10
<i>bāš-</i>	12	18	1	11	90

15.2. Les radicaux *buv-* et *bāš-*, 3<sup>e</sup> personne du singulier exceptée

Le fait qu'il existe très peu d'occurrences – voire aucune pour certaines personnes dans notre corpus – de *buv-* hormis la troisième personne du singulier renforce l'idée que le nouveau radical *bāš-* tendrait à remplacer l'ancien *buv-*. Il ne s'agit pourtant pas de supplétisme ou de distribution complémentaire : on ne pourrait pas justifier l'existence de *bāšad* à côté de *buvad*. En outre, même si le processus de remplacement est en cours, il est loin d'être achevé, en témoignent les nombreuses occurrences de *buvad* dans HM. On pourrait avancer que si HM contient plus de *buvad* que TS, c'est en raison de son ancienneté. Ce n'est pas faux. Mais comment expliquer alors l'équilibre des deux formes constaté dans Tsu, ouvrage de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle ? Et comment expliquer aussi que les deux radicaux peuvent apparaître dans la même phrase ?

#### 15.2.2.2. Formes composées avec *buvad* et *bāšad*

Pour « être » utilisé comme auxiliaire des temps composés, les deux radicaux du verbe sont employés. Dans nos textes, il existe aussi bien des formes du type *karda buvad* que des formes du type *karda bāšad*. Nous en avons relevé quand nous avons traité du parfait<sup>1191</sup>. Mais les premières ne se rencontrent déjà plus dans TS. Elles manquent également dans Tsu. Les exemples donnés par Lazard<sup>1192</sup> sont eux aussi antérieurs à la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, exception faite des *Tabaqāt* d'Ansārī, et encore ne s'agit-il que du radical contracté (*bišināxta bī*)<sup>1193</sup>. Il faut donc conclure qu'en tant qu'auxiliaire, *bāš-* tend pareillement à remplacer *buv-*.

#### 15.2.2.3. Combinaisons avec différents morphèmes

Les deux radicaux peuvent se combiner avec les mêmes morphèmes verbaux. L'indice de rhématicité *bi-* se préfixe aussi bien à *buv-* (2a) qu'à *bāš-* (2b).

<sup>1190</sup> Lazard 1990a, p. 186. Ces particularités dialectales existent aussi en pazend (Lazard 1991, repris dans 1995a, p. 135).

<sup>1191</sup> Cf. *supra*, § 11.4.3.

<sup>1192</sup> Lazard 1963, p. 341, § 483.

<sup>1193</sup> Ivanow 1923, p. 343.

(2) a. *haivān ān čīz buvad ki ō rā 'ilm va qudrat **bibuvad***

« l'animal est cette chose qui a connaissance et capacité » (HM 16, 14-15)

b. *čun<sup>1194</sup> furō x'arad nīz bar sar-i mi'da **bubāšad** nazdīk-i čahār sā'at*

« quand il avale, (c')est aussi à l'entrée de l'estomac pendant près de quatre heures »  
(HM 26, 11-12)

De même, les deux radicaux peuvent être marqués avec (*ha*)*mē*, par exemple (3a) et (3b). Lazard<sup>1195</sup> donne d'autres exemples de (*ha*)*mē* joint à *buvad* ; dans le paragraphe qu'il intitule « phénomène naturel permanent ou qui se renouvelle constamment »<sup>1196</sup>, nous constatons qu'il n'y a aucun exemple de (*ha*)*mē* *bāš-*. Nous y reviendrons.

(3) a. 'gr [...] <sup>1197</sup> n'n n' b'šd kwšnwd **my bwd** 'dmy p' 'w w-syr **my bwd**

« s'il n'y a pas de pain [...], un homme est content de cela et est rassasié » (TE<sub>1</sub> 20, 37-38)

b. *šwm' p' 'bwdh zrh krdn gyrd **hmy b'šyd** byš tr 'z k'r gwym'n<sup>1198</sup>*

« vous, vous êtes rassemblés pour idolâtrer davantage que ce que font les gentils »  
(TE<sub>1</sub> 19, 6-7)

Enfin, on notera qu'il n'y a pas non plus d'impossibilité à employer la négation, avec l'un (4a) comme avec l'autre radical (4b).

(4) a. *va mu'min-rā x'ad hēč rāhat **nabuvad** tā ba xudāy narasad*

« et il n'est aucun bien-être pour un croyant tant qu'il n'a pas atteint Dieu » (Tsu 503, 7-8)

b. *va kasē rā bar tu zafar **nabāšad***

« et personne n'aura la victoire sur toi » (TS 55, 11)

### 15.2.3. Une question de syntaxe ?

Même si la principale différence entre *buvad* et *bāšad* ressortit à la chronologie, la présence des deux formes dans un même texte, voire dans une même phrase reste à

<sup>1194</sup> Écrit sans *vāv*.

<sup>1195</sup> Lazard 1963, p. 287, § 373.

<sup>1196</sup> *Ibid.*, p. 286, § 373.

<sup>1197</sup> Ce passage a été barré par le scribe.

<sup>1198</sup> Idolâtrie ('*bwdh zrh*) et gentils (*gwym'n*) sont écrits en hébreu.

élucider. Etant donné que *bāšad* marque le subjonctif du verbe *būdan*, « être », en persan contemporain, la distinction entre les deux radicaux est-elle d'ordre modal, avec *buvad* pour l'indicatif et *bāšad* pour le subjonctif ? Il serait toutefois surprenant que seul le verbe *būdan* possède un subjonctif quand tous les autres ne connaissent aucune distinction morphologique entre indicatif et subjonctif<sup>1199</sup>. Mais donc, si grâce à des exemples comme (2a) et (2b), la distinction modale peut être aussitôt écartée<sup>1200</sup>, qu'en est-il de la syntaxe ?

### 15.2.3.1. Principales et subordonnées

Le choix de l'un des deux radicaux est-il conditionné par un rôle syntaxique particulier ? Autrement dit, l'un est-il employé dans les principales et l'autre en subordonnées ? Force est de constater qu'on rencontre les deux formes dans des structures phrastiques identiques, comme unité verbale indépendante en (5), et comme subordonnée en (6), où les deux verbes sont régis par *šāyad*, « il se peut », « peut-être ».

(5) a. *va aknūn tā rastāxēz hamēša ān barakat bar ān mardumān **bāšad** va bar ān vilāyat*

« et maintenant jusqu'au jour de la résurrection, cette bénédiction sera toujours sur ce peuple et cette province » (TS 10, 1-2)

b. *va har tabaqa rā az-ēšān qismatē **buvad***

« et pour chacun de ces niveaux il y a un destin » (TS 59, 1-2)

(6) a. *ay duxtarak, šāyad ki man tu rā pidar **bāšam** ?*

« ô fillette, peut-être que je serai ton père » (TSu 502, 12)

b. *šāyad ki 'aiša-i man tu rā mādar **buvad** ?*

« peut-être que mon Aïcha sera ta mère » (TSu 502, 14)

Or en (5) le persan contemporain présenterait des formes d'indicatif, et en (6) on attendrait l'indicatif ou le subjonctif selon la valeur dubitative plus ou moins prononcée que l'énonciateur veut conférer à *šāyad*<sup>1201</sup>. Comme le père de la fillette vient de mourir, *šāyad* est vraisemblablement utilisé dans un sens de forte probabilité.

<sup>1199</sup> Cela n'est toutefois pas exclu : *mutatis mutandis*, les langues slaves n'ont un futur morphologique que pour la copule (cf. *infra*, § 15.3.2).

<sup>1200</sup> Voir aussi Xānlari 1382/2003, II, pp. 315-317.

<sup>1201</sup> Cf. Lazard 2006b, pp. 213-214, § 206.

La comparaison des occurrences (5) et (6) nous révèle que la différence entre les radicaux n'est pas non plus à chercher dans une distinction récit/discours : *bāš-* et *buv-* apparaissent dans le récit (5), comme dans le discours (6).

Des quatre exemples que nous venons de voir, il ressort que l'existence des deux formes n'est pas liée à la syntaxe puisqu'on les trouve toutes deux dans des structures similaires. Pour ce qui est des proportions entre les emplois en principales et ceux en subordonnées, si l'on prend comme exemple Tsu (les occurrences des deux radicaux y sont pour ainsi dire équivalentes), on constate qu'il y a autant de formes dans les deux structures, et ce quel que soit le radical :

	Principales	Subordonnées
<i>buv-</i>	8	7
<i>bāš-</i>	10	8

15.3. Répartition entre principales et subordonnées dans TSu

Un autre élément prouve que les deux radicaux ne sont pas liés à l'une ou l'autre structure : ils peuvent être coordonnés entre eux, comme en (7).

(7) *'ādat-i karīm-i ēšān x'ad īn buvad va īn būd-ast va hamīn bāšad tā āngāh ki jahān siparī šavad*

« c'est leur noble coutume, cela (l')a été et cela (le) sera jusqu'à ce que le monde s'achève » (TS 13, 14-15)

### 15.2.3.2. Entre syntaxe et sémantique : les différents emplois du verbe « être »

Dans les langues on définit plusieurs emplois du verbe « être ». Nous reprenons à ce titre la classification de Feuillet<sup>1202</sup>. Ces distinctions relèvent à la fois de la syntaxe et de la sémantique<sup>1203</sup> : les différents sens d'« être » supposent une structure différente de la phrase. Ces emplois sont :

- existentiel.
- attributif.
- situatif.
- possessif.

<sup>1202</sup> Feuillet 1998, p. 673 ; 2006, pp. 163-200.

<sup>1203</sup> Feuillet 1998, p. 671.

Si la question se pose pour le persan, c'est parce que Xānlari<sup>1204</sup> fait de *buv-* équivalent de la copule *ast*, et attribue à *bāš-* le même sens existentiel qu'à *hast*. S'il a en effet raison, nous pourrions alors comparer ce phénomène à une des distinctions *ser/estar* de l'espagnol<sup>1205</sup>. Cette théorie se heurte toutefois à la réalité des textes. En (8) les deux formes ont un sens existentiel, avec en (8a) le cas particulier du présentatif. Et les deux ont le rôle de copule (9), avec un adjectif (9a et 9b) comme avec un substantif (9c et 9d). On ne comprendrait pas non plus pourquoi on trouve les deux radicaux coordonnés, tous les deux copules en (7). Pour le persan contemporain, Lazard<sup>1206</sup> note que *bāš-/būd(-)* s'emploie à la fois comme copule verbale et comme verbe d'existence. Certes la situation aurait pu être différente dans les stades antérieurs mais, attestations à l'appui, elle est bien identique dans les deux états de la langue. Ce n'est donc manifestement pas cette distinction existentiel/attributif qui préside au choix de *buvad* ou *bāšad*.

(8) a. *agar haivān-i dīgar buvad...*

« si c'est un autre animal... » (HM 15, 14)

b. *nadānam andar sipāh-i ō čand mard čūn rustam bāšad*

« je ne sais pas combien d'hommes comme Rustam il y a dans son armée » (TS 7, 13)

(9) a. *agar mazāj-i jigar saxt garm buvad...*

« si l'humeur du foie est très chaude... » (HM 28, 10-11)

b. 'z 'w tn-y mn n' p'k by b'šd

« à cause de cela, mon corps sera impur » (TE<sub>1</sub> 17, 4-5)

c. zmy y-mgwg zmy bn-ypt bwd

« la terre de Magog est/sera la terre des enfants de Japhet » (TE<sub>2</sub> 214, 19-20)

d. *šādī-i dil-i ō šādī-i dil-i man bāšad*

« la joie de son cœur est/sera la joie de mon cœur » (Tsu 524, 17)

Si les deux radicaux sont bien employés indifféremment avec le sens existentiel et le sens attributif du verbe « être », que peut-on dire des deux autres, situatif et possessif ? Le situatif est exprimé aussi bien par *buv-* (10a) que par *bāš-* (10b). De même, les deux

<sup>1204</sup> Xānlari 1382/2003, II, pp. 283-284.

<sup>1205</sup> Benveniste 1960, pp. 118-119.

<sup>1206</sup> Lazard 2006b, pp. 128-129, § 123.

radicaux peuvent marquer le possessif, qui est construit avec « être » et un substantif accompagné de la postposition *rā*. Les occurrences (5b, reprise en 11a)<sup>1207</sup> et (11b) évoquent toutes deux le sort qui échoit à telle personne, la première avec *buv-*, la seconde avec *bāš-*.

(10) a. 'knwn qwwt 'yš'n p' stwrgy w-n' b'k **bwd**

« maintenant leur pouvoir réside dans (leur) audace et (leur) intrépidité » (TE<sub>1</sub> 7, 7-8)

b. *marā biguzār ki **bibāšam** dar kaštī*

« laisse-moi être sur le bateau » (Tsu 26, 13)

(11) a. *va har tabaqa rā az-ēšān qismatē **buvad***

« et chaque catégorie d'humains (litt. d'eux) a un destin (séparé) » (TS 59, 1-2)

b. *īn daulat ki-rā **bāšad***

« à qui sera ce bonheur ? » (Tsu 502, 15)

Il résulte que les deux radicaux sont indistinctement utilisés dans les quatre emplois d'« être », existentiel, attributif, situatif et possessif. Le choix de l'un ou l'autre se ferait-il donc selon un autre critère ?

#### 15.2.4. Nuance sémantique

##### 15.2.4.1. Qualité essentielle et qualité transitoire

L'opposition que connaissent nombre de langues entre deux verbes « être » a sa source dans l'opposition entre qualité essentielle et qualité transitoire<sup>1208</sup>. C'est, par exemple, l'autre distinction que fait l'espagnol dans les phrases attributives, mais aussi, et surtout, celle que l'on rencontre en portugais<sup>1209</sup>. *buvad* porterait le caractère essentiel, et *bāšad*, le transitoire.

Prenons garde de ne pas ramener cette opposition inhérent/transitoire à une opposition temporelle. C'est pourtant ce qui a pu conduire Salemann et Shukovski, puis

<sup>1207</sup> L'énonciateur vient de rappeler que Dieu a séparé l'humanité en sept catégories.

<sup>1208</sup> Feuillet 1998, p. 725. Il s'agit parfois d'une opposition entre copule et non-copule (exemples dans Pustet 2003, pp. 105-108).

<sup>1209</sup> Feuillet 1998, pp. 724-725 ; 2006, pp. 180-181. Sur le portugais, Costa 1998.

Bahār, à voir dans *buv-* un présent du verbe *būdan* et dans *bāš-* son futur<sup>1210</sup>. Bahār s'appuie en cela sur l'exemple que nous avons donné en (7). Même si le caractère permanent porté par *buv-* peut avoir des liens avec un présent gnomique et que le caractère passager de *bāš-* peut mener parfois à une lecture de futur, cette ancienne lecture présent/futur est inexacte : les textes nous disent le contraire. En (12a) nous avons *buvad* avec un sens de futur puisque Muhammad n'est pas encore né (comme en (6b) Aïcha n'était pas encore la mère de la fillette), et en (12b) nous avons *bāšad* avec un sens de présent. De plus, si *bāš-* était simplement le futur de *būdan*, pourquoi aurait-on en (12a) le futur analytique *x'āhad būd* ?

(12) a. *az pušt va nasl-i ō farzandē x'āhad būd ki ō saiyid-i avvalīn va āxarīn buvad*

« de sa descendance il y aura un enfant qui sera le premier et le dernier prophète »  
(TSu 3, 15-16)

b. *har čīzē ki ba-jāy-i dīgar hamčunān bāšad mā ān yād nakardēm*

« tout ce qui existe ailleurs, nous ne l'avons pas évoqué » (TS 18, 2-3)

De nombreuses occurrences attestent clairement de cette répartition entre essence (*buv-*) et incidence (*bāš-*)<sup>1211</sup>. Ainsi avons-nous un état permanent (s'il en est) avec « être une femelle » (13a), et un état transitoire avec « être en colère » (13b). On remarquera d'ailleurs que le français ferait la distinction qualité essentielle/qualité accidentelle par le choix du lexique : "être en colère" pour le momentané et "être coléreux" (ou "colérique") pour l'inhérent<sup>1212</sup>.

(13) a. *va ba-čihil u du rōz čun<sup>1213</sup> māda buvad*

« et en quarante-deux jours si c'est une femelle » (HM 15, 12)

b. *miyān-i du mardum hukm makun ki xišmnāk bāšī*

« ne rends pas de jugement entre deux personnes quand tu es en colère » (TS 94, 6)

<sup>1210</sup> Salemann et Shukovski 1889, p. 66, § 57 ; Bahār 1373/1994, I, p. 358. Pour *bāš-* à considérer comme un futur, voir aussi Darmesteter 1883, I, p. 219, § 184.

<sup>1211</sup> On peut interpréter dans le même sens les exemples sur *bāš-/bāšīd-* donnés par Lazard (1963, p. 349, § 499), et l'on comprend aussi pourquoi sous l'intitulé « phénomène naturel permanent ou qui se renouvelle constamment », on ne trouve que des exemples avec (*ha*)*mē buv-* (cf. *supra*, § 15.2.2.3).

<sup>1212</sup> Pour ce genre de différences lexicales, voir Rouveret 1998, p. 30.

<sup>1213</sup> Ecrit sans *vāv*.

L'exemple (14), lui, présente successivement les deux notions : être un habitant de telle région (*bwnd*), c'est-à-dire avec une certaine permanence, mais ne pas toujours y résider (*b'šnd*), avec un changement possible au gré des événements, changement renforcé par *n' hr wqty*, « non pas à chaque instant ».

(14) *w-rw' bwd ky mrdwm'ny ky p' j'ghy sykyn bwnd wlykyn n' hr wqty p' 'n j'gh ḥ'zr ḥ'zyr b'šnd*

« et il était possible que les gens qui habitent dans un lieu n'y soient pas néanmoins présents à chaque instant » (TE<sub>1</sub> 8, 25-26)

Si nous reprenons certains des exemples précédents, cette distinction permanent/transitoire peut être davantage affinée. Ainsi pour *buv-*, au sens gnomique et permanent, s'ajoute la notion de raisonnement. Si le contexte suppose une argumentation rationnelle, une démarche de pensée logique, l'énonciateur préférera employer *buv-*. En (6a) Muhammad sera le père de la jeune orpheline, l'auteur emploie *bāš-* puisqu'il s'agit d'une situation à venir<sup>1214</sup>, et donc non inhérente, potentiellement aléatoire, mais en (6b) il utilise le *buv-* d'une relation nécessaire de cause à effet car, si Muhammad devient le père, nécessairement Aïcha devient la mère, "ce qui ne peut pas ne pas être".

Quant à *bāš-*, il est aussi employé avec la modalité de la possibilité ("ce qui peut ne pas être") en (12b) : ce que l'auteur de TS choisit de ne pas dire n'est pas ce qui existe dans d'autres régions qu'il pourrait citer, mais, ce qui est susceptible d'exister ou ce qui existe probablement ailleurs. L'expression *bāšad ki* signifie même « il est possible que » (15). Nous trouvons aussi ce radical avec l'idée d'espoir (16) :

(15) *bāšad kī<sup>1215</sup> īn safrā' [...] az sōxtan āyad*

« il est possible que cette bile [...] vienne d'une brûlure » (HM 31, 16)

(16) *umēd ki xair bāšad*

« j'espère (litt. espoir) qu'il y aura un bienfait » (TS 48, 6-7)

Sur la base de cette distinction permanent/transitoire, on comprend mieux les différentes proportions reportées dans le tableau 15.1. Les emplois de *buv-* et de *bāš-* dépendraient du genre de chaque texte. HM est un ouvrage scientifique, c'est un traité

<sup>1214</sup> C'est ce type d'emplois qui a pu donner l'impression à Bahār que *bāšad* exprimait le futur, car le futur est non inhérent par définition.

<sup>1215</sup> Ecrit avec *yā*.

médical ; il a donc recours au générique et au raisonnement. TS est un ouvrage historique proche de la simple chronique, rien de plus normal alors que l'accidentel y soit plus fréquent que l'essentiel. Quant à TE et TSu, ils se composent de passages narratifs, avec mention donc du transitoire, et théologiques, eux logiquement liés à l'inhérent<sup>1216</sup>.

#### 15.2.4.2. Propositions temporelles et hypothétiques

Cette distinction permanent/transitoire explique aussi qu'après des conjonctions comme *agar*, « si », et *čūn*, « quand », on puisse trouver l'un ou l'autre verbe. On aura *buv-* lorsqu'on se trouve dans un contexte de démarche intellectuelle (le « si » explicatif ou le « quand » d'argumentation), et *bāš-* avec un « si » hypothétique ou un « quand » accidentel. Ainsi (17) avec un *čūn* accidentel – « au moment précis où il est dans une cuvette » – est à comparer avec (13a) où le « quand » introduit une implication logique – « quand il s'agit d'une femelle ». Ceci éclaire aussi le *nabāšad* de (3a) : « à chaque fois qu'il n'y a pas de pain », opposé au *buvad* de (9a) : « dans le cas où la qualité inhérente de l'humeur du foie est d'être très chaude ». Tout cela vient renforcer notre premier constat : *bāšad* ancre le procès dans une réalité valable seulement à une époque donnée, dans un lieu donné, ou qui le sera dans l'avenir, tandis que *buvad* est atemporel, décrivant une qualité essentielle, et il est naturellement employé dans les postulats.

(17) *čun*<sup>1217</sup> ***bibāšad*** *ba-tašt az vai ābē sipēd u raušan bigušāyad*

« quand il est dans une cuvette, il en sort un liquide blanc et clair » (HM 29, 9-10)

De même, dans les occurrences où *buvad* se combine avec le suffixe *-ē* d'irréel (18a), le verbe porte bien l'idée de permanence, même si paradoxalement celle-ci est niée par cette notion même d'irréel<sup>1218</sup> : si la chose avait existé, elle aurait été permanente et non transitoire, l'adverbe *dā'im*, « continuellement », est là pour le confirmer. A l'inverse, le *bāšamē* de (18b) fait référence à une attitude particulière que l'énonciateur a observée en rendant la justice<sup>1219</sup>.

<sup>1216</sup> Nous ne parlons pas de JP : aucune forme construite sur le radical *bāš-* n'y apparaît.

<sup>1217</sup> Ecrit sans *vāv*.

<sup>1218</sup> C'est la même interprétation que nous proposons pour un exemple donné par Lazard (1963, p. 338, § 472) : *bē ānk pēš az xūn ishāl-i safrā'ī būda buvadē*, « sans qu'il y ait eu, avant le sang, de flux biliaire » (HM 321, dans l'édition Matini (1344/1965) : 405, 5). Il ne s'agit pas ici d'une circonstance particulière où il n'y aurait pas eu de flux biliaire, mais bien d'une situation anatomique habituelle.

<sup>1219</sup> Nous n'excluons pas que la première personne du singulier ait pu aussi jouer un rôle ici.

(18) a. *bar-īn jumla nabuvad ki-dā'im paztrā buvadē*

« il n'y (en) a pas de tel qui serait continuellement accueillant » (HM 115, 5)

b. *va agar na čunīn bāšamē īzad-i ta'ālā marā tā aknūn čunīn nusrathā nadādē*

« et si je n'étais pas ainsi, Dieu, le Très-Haut, ne m'aurait pas accordé ainsi son aide jusqu'à maintenant » (TS 223, 7-8)

### 15.2.4.3. Forme marquée, forme non marquée

On pourrait également penser que dans certaines occurrences, *buv-* embrasse les trois repères temporels, passé/présent/futur, par la valeur de permanence qui est la sienne<sup>1220</sup>. Ainsi en (7), ici reproduit en (19), *būd-ast* et *bāšad* gloseraient *buvad* : « être pour toujours » (*buvad*) équivaut à la fois à « être dans le passé » (*būd-ast*) et « être dans l'avenir » (*bāšad*), quand bien même cet avenir serait censé perdurer *tā āngāh ki jahān siparī šavad*, « jusqu'à ce que le monde s'achève ». S'il s'était agi d'une formulation du type passé/présent/futur, on comprendrait moins l'ordre choisi. On peut comparer cette occurrence (19) au vers 38 de la *Théogonie* d'Hésiode : *τά τ' ἐόντα τά τ' ἐσσόμενα πρό τ' ἐόντα*, « ce qui est, ce qui sera, ce qui était ». On a expliqué la différence entre ce vers et le vers 32 privé de *ἐόντα*, « ce qui est », par le fait que les Muses du vers 38 possèdent justement une connaissance inhérente, qu'elles jouissent d'un savoir universel, précisément exprimé par ce présent *ἐόντα*, que le poète parlant en son propre nom au vers 32, lui, ne possède pas. Le *buvad* de l'occurrence (19) serait à *būd-ast* et à *bāšad* ce que le *τά τ' ἐόντα* d'Hésiode est à *πρό τ' ἐόντα* et *τά τ' ἐσσόμενα*.

(19) *'ādat-i karīm-i ēšān x'ad īn buvad va īn būd-ast va hamīn bāšad tā āngāh ki jahān siparī šavad*

« c'est leur noble coutume, cela (l')a été et cela (le) sera jusqu'à ce que le monde s'achève » (TS 13, 14-15)

En comparant (19) à un exemple du *Pandnāmag* (20), on mesure l'évolution qu'a subie *buv-* depuis le *baw-* du moyen perse. En devenant la forme neutre par rapport à la nouvelle forme *bāš-*, *buv-* serait devenu l'expression du générique.

<sup>1220</sup> Sur cette idée, voir aussi Rouveret 1998, p. 18.

(20) *ēč kē būd hēnd ud ēč kē **bawēnd** ud ēč kē hēnd hamāg*

« tous ceux qui furent, qui seront, qui sont » (*Pandnāmag*)<sup>1221</sup>

Est-ce l'affaiblissement de la valeur de transitoire de *buvad* qui est premier, ou bien la création de *bāšad*, qui aurait alors entraîné cet affaiblissement ? Les textes JP donnent un élément de réponse : ils correspondraient à un stade intermédiaire, où *buvad* est encore susceptible de marquer le transitoire (21a)<sup>1222</sup>, mais où, en marquant aussi le permanent (21b), il tend à s'affaiblir. Le stade ultérieur<sup>1223</sup> verra la création de *bāšad*. Ce serait donc parce qu'à un moment donné, la valeur de transitoire de *buvad* s'est affaiblie que la forme *bāšad* a été créée.

(21) a. 'nwn by šn's kw 'yn k'r y-mwx'lf'n 'yš'n r' p'yc dr w-s'm'n bwzšt w-ḥwct nyst w-ny **bwd**

« à présent, sache que cette affaire des oppositions n'est et ne sera d'aucune façon pour eux une preuve » (JP3 Q, 3-5)

b. w-'yn [']wrlh cy **bwd**

« et ce prépuce, qu'est-ce que c'est ? » (JP3 T, 2-3)

En définitive, ce qui est nodal dans l'opposition *buvad/bāšad*, ce n'est pas tant que *buvad* marque le gnomique, le raisonnement, la caractéristique inhérente d'un être ou d'une chose, que *bāšad* marque le transitoire, le futur, la possibilité. L'ancienne forme *buvad*, héritée du *baw-* moyen-perse qui avait un sens transitoire<sup>1224</sup>, s'est affaiblie jusqu'à devenir neutre. *bāšad* a alors été créé pour désormais assumer le rôle de forme marquée. Or dans les langues, le générique est souvent une forme non marquée, comme l'est *buvad*. C'est aussi le constat qu'établit Costa<sup>1225</sup> à propos du portugais et de la traduction française de ses deux verbes « être », *ser* et *estar* : l'« être » du français correspond au *ser* portugais car pour qu'« être » assume une valeur de transitoire dans des contextes ambigus, on doit lui adjoindre un complément temporel (« il est beau », permanent ; « il

<sup>1221</sup> Cité par Lazard (1984a, p. 13).

<sup>1222</sup> Comme il s'oppose à *nēst* dans cette occurrence, on ne peut pas dire qu'il est déjà une forme non marquée : *buv-* joue ici le même rôle transitoire que plus tard *bāš-* (cf. *infra*, exemple 26).

<sup>1223</sup> Ultérieur ne signifie pas ici postérieur puisque *bāš-* existe déjà dans la lettre de Dandān-Uiliq (DU), c'est-à-dire dans un texte antérieur de deux siècles à JP1. L'avancée de la langue est tout simplement différente entre le nord-est (DU) et le sud-ouest (JP1).

<sup>1224</sup> La racine \*bauH signifie « être » mais aussi « devenir » (Cheung 2007, pp. 16-17).

<sup>1225</sup> Costa 1998, pp. 151-152.

est beau aujourd’hui », transitoire). De la même façon *buvad*, non marqué, exprime le permanent, tandis que *bāšad*, forme marquée, renvoie au transitoire.

### 15.3. *buvad*, *bāšad*, *ast* et *hast*

Deux autres formes du verbe *būdan*, « être », existent au présent : *ast* et *hast*. Il nous reste à expliciter les rapports qu’entretiennent entre eux ces quatre radicaux, notamment ce qu’apportent *buvad* et *bāšad*, qui, comme nous l’avons vu, peuvent se substituer aux simples *ast* et *hast*, c’est-à-dire qu’ils peuvent être aussi bien attributifs qu’existentiels. Nous laisserons *hast* de côté car le manque d’occurrences dans notre corpus ne nous permet pas de les comparer aux autres radicaux<sup>1226</sup>.

#### 15.3.1. *buvad* et *ast*

*buvad* comme *ast* marquent le permanent, le générique. Dans le sens attributif, les deux apparaissent dans des phrases similaires, et il est bien difficile de trouver une quelconque différence syntaxique ou sémantique entre les très semblables (22a) et (22b).

(22) a. *har čand mazāj-i dil garm ast va xušk...*

« quoique l’humeur du cœur soit chaude et sèche... » (HM 21, 9)

b. *har čand mazāj-i sipurz sard buvad va xušk...*

« quoique l’humeur de la rate soit froide et sèche... » (HM 21, 10)

Pour l’emploi possessif du verbe « être », la chose n’est guère plus aisée. En comparant (23a) et (23b), on remarque que *ast* et *buvad* semblent avoir le même sens. Dans les deux cas, l’auteur décrit une partie du corps : les deux cavités du cœur (23a), les douze vertèbres du rachis thoracique (23b). En revanche, en (23c) le verbe statif « être » se réfère à un processus. Mais s’il est vrai que ce type d’emplois est courant (même des formules telles que « le nom de... est... » peuvent être entendues comme le résultat de l’acte de nommer), étant donné qu’aucune distinction entre (23a) et (23b) n’est décelable, cette hypothèse d’une répartition entre permanence de *ast* comme état, et permanence de *buvad* comme résultat ou description d’un processus est clairement à abandonner<sup>1227</sup>. Dans

<sup>1226</sup> Sur ces emplois aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, voir Lazard 1963, pp. 347-348, § 496.

<sup>1227</sup> Pour d’autres langues, on trouve une opposition entre la copule qui porte le sens [- dynamique] et d’autres verbes à sens [+ dynamique], telle qu’« être joyeux »/« se réjouir ». Cf. Pustet 2003, pp. 95-105.

le contexte de (23b), il n'est question d'aucun processus : l'énonciateur vient de traiter des sept vertèbres cervicales et traite ensuite des cinq vertèbres lombaires.

(23) a. *va mar dil rā du jauḡ ast*

« et le cœur a deux cavités » (HM 85, 8-9)

b. *va davāzdah muhra mar ustux'ān-i pahlū rā buvad*

« et le rachis thoracique (litt. l'ossature du côté) a douze vertèbres » (HM 44, 10)

c. *mar dil rā ba-hamān zamān inqibāz buvad*

« le cœur a des contractions à ce même moment » (HM 84, 9)

Les emplois de *buvad* pourraient alors être dus à l'emphase, ce que montreraient les différences de position des sujets et des objets indirects entre (23a) et (23b). (23b) serait à traduire « quant au rachis thoracique, lui, il a douze vertèbres ». On peut envisager cette même interprétation d'emphase à propos de la position des actants dans (24b) par rapport à celle des actants de (24a).

(24) a. *marā murādī-st*

« j'ai un dessein » (Tsu 13, 10)

b. *hēc<sup>1228</sup> hīlatē buvad ān rā ki mā dar bihišt jāvīd bimānēm ?*

« a-t-il un quelconque stratagème, celui-là, pour que nous restions éternellement au Paradis ? » (Tsu 13, 20-21)

Ces phénomènes d'emphase restent cependant toujours délicats à saisir dans les textes anciens. Ils pourraient néanmoins expliquer les différences de proportions entre *buvad* et *ast* : par exemple, dans Tsu, 15 occurrences de *buvad* pour 81 de *ast*. Cet écart considérable s'explique aussi par l'évolution qu'a connue *buvad*. De forme marquée, il est devenu forme neutre, entrant alors en concurrence avec l'autre forme neutre d'« être », *ast*. Dans un premier temps, *buvad* s'inscrirait dans un continuum permanent/transitoire : *ast-buvad-bāšad*, et il conserverait quelques traits résiduels de sa valeur première de transitoire dans ses emplois comme résultat ou comme description d'un processus. Puis,

---

<sup>1228</sup> *hēc* a un sens positif de « quelque », « quelconque », avec un verbe positif, comme en moyen perse (Brunner 1977, p. 94).

n'apportant que trop peu de nuances par rapport à *ast*, il disparaîtrait. Mais ce ne sont là que des conjectures.

### 15.3.2. *bāšad* et *ast*

La relation entre *bāšad* et *ast* est un peu plus évidente à identifier, *bāšad* marque un état transitoire par rapport au générique *ast*. En (25), la lumière des sabots est momentanée tandis que celle du soleil est permanente et la mention « maintenant », *aknūn*, ne remet pas en cause cette vérité : certes, il est question d'un moment précis mais c'est celui de la comparaison, et cela n'implique absolument pas que l'éclat du soleil se modifie un autre jour.

(25) *nūr-i havāfir-i sutūrān-i ēšān čunān tābān bāšad ki x'aršēd aknūn ba-dār-i dunyā-st*

« la lumière des sabots de leurs montures est aussi éclatante que l'est le soleil maintenant dans le monde d'ici-bas » (TS 44, 7)

*bāšad* peut servir de futur à *ast*. En (26), *(na)bāšand*, « (ne) seront (pas) », projette bien le procès dans l'avenir, tandis que *nēstand*, « ne sont pas », se réfère à tous les enfants, ceux qui naîtront aussi bien que ceux qui sont déjà nés. Cela n'est toutefois pas comparable à la situation des langues slaves où seule la copule a un futur morphologique<sup>1229</sup>. En effet, *bāšad* n'est pas seulement un futur, pas plus d'ailleurs que ne le sont le *baw-* du moyen perse et le *baw-* du parthe<sup>1230</sup>. Cet emploi de futur n'est qu'un cas particulier du sens transitoire de *bāšad*.

(26) *har či farzandān-i nazr bāšand quršī bāšand va har či az-ō nēstand quršī nabāšand*

« tous ceux qui seront les enfants de Nazr appartiendront à la tribu des Quraishites, et tous ceux qui ne descendent pas de lui ne seront pas des Quraishites » (TS 50, 4-5)

### 15.4. Un subjonctif au verbe « être » ?

Revenons à notre première préoccupation, le mode. Qu'en est-il pour le subjonctif du verbe « être » ? Si bien des occurrences attestent que *bāšad* n'a pas cette valeur modale dans nos anciens textes, les plus récents révèlent-ils une quelconque évolution ? Il semble que non. Certes *buvad* a presque totalement disparu des textes des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, mais

<sup>1229</sup> Dahl 1985, p. 110.

<sup>1230</sup> Cf. Durkin-Meisterernst 2002, p. 49 et p. 61.

l'évolution ne concerne pas *bāšad*. En (27), *bāšad* est combiné à *mē-* et il n'apparaît pas dans un contexte de subjonctif. D'ailleurs, les formes *mibāšad* existent encore comme copule dans la langue littéraire actuelle<sup>1231</sup>.

(27) *va mar-ō rā pāyhā nabūda ast čunān ki qaiqāb rā mē bāšad*

« et ses pieds ne sont pas comme de la pierre ponce » (RA 302b, 10-11)

Mais les formes sans *mē-*, elles, sont-elles modales ? A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le *Mir'āt al-vaqāyi'-i Muzaffarī*, *bāšad* est encore employé dans des indépendantes (28). Reconnaissons toutefois que cela n'implique pas nécessairement qu'il soit dénué de toute nuance modale : (28) constitue un aparté expliquant le *Xiyābānī* d'une *nisba*. Faut-il la gloser par « serait le nom », relativement à la valeur hypothétique de *bāšad* ? On ne peut malheureusement pas s'en assurer. Mais on peut également supposer que la forme *bāšad* est devenue neutre et remplace l'ancien *buvad*, qui, lui, semble avoir définitivement disparu de la langue. C'est ce que nous aurions encore en tadjik<sup>1232</sup> où *mēbošad* peut remplacer *ast* uniquement dans sa valeur générique (*dar īn jo havo garm mēbošad*, « ici il fait (toujours) chaud »), et non dans un présent d'énonciation (*imruz havo garm ast*, « aujourd'hui il fait chaud », *mēbošad* serait ici agrammatical). Perry<sup>1233</sup> qualifie d'ailleurs *boš-* d'aoriste.

(28) *xiyābān nām-i mahalla'ē bāšad dar kirmān*

« *Xiyābān* est/serait le nom d'un quartier à Kermān » (MM 16, 18)

---

<sup>1231</sup> Lazard 2006b, p. 128, § 123 ; pour le kâboli, voir Farhādi 1955, p. 80.

<sup>1232</sup> Perry 2005, p. 205.

<sup>1233</sup> *Ibid.*, p. 203.